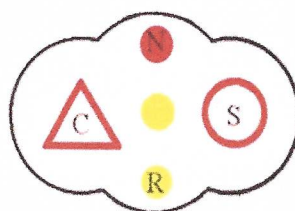


PROJET PRD : RECHERCHE MULTIDISCIPLINAIRE POUR PREVENIR LES ACCIDENTS DE LA VOIE PUBLIQUE AU BENIN

MISSION D'ETUDE SUR LA SECURITE ROUTIERE EN BELGIQUE

DU 22 AU 29 SEPTEMBRE 2018



OCTOBRE 2018

I- INTRODUCTION

Dans le cadre du projet PRD « Recherche Multidisciplinaire pour prévenir les Accidents de la Voie Publique au Bénin » piloté par l'Institut Régional de Santé Publique (IRSP) en collaboration avec le CNSR, il a été prévu et organisé du 22 au 29 septembre 2018, un voyage d'études avec des institutions belges impliquées dans la sécurité routière.

Conduite par le Professeur Alain LEVEQUE de Université Libre de Bruxelles, coordonnateur Nord du Projet, cette mission a connu la participation des trois (3) doctorants dudit projet et d'une représentante du Centre National de la Sécurité Routière (CNSR) du Bénin. Il s'agit de :

- ✓ Madame Huguette TEDJI, point focal du projet et Chef Service Informatique, Statistiques, Etudes et Documentation du Centre National de Sécurité Routière du Bénin ;
- ✓ Madame Bella DOS SANTOS, Doctorante (Université Libre de Bruxelles) ;
- ✓ Monsieur Donatien DADDAH, Doctorant (Université Libre de Bruxelles) ;
- ✓ Monsieur André AÏNA, Doctorant (Université de Liège).

Cette mission avait pour objet de permettre aux participants d'explorer le système belge de gestion de la sécurité routière en général, d'élucider quelques préoccupations nécessaires aux doctorants pour finaliser leurs protocoles de recherche et développer leurs sujets de recherche en particulier. Les sujets de recherches portent sur :

- ✓ Evaluation des mesures de prévention et prise en charge des accidents de la voie publique au Bénin (Mme Bella HOUNKPE Do SANTOS) ;
- ✓ Approche sociologique des accidents de la voie publique au Bénin (M. AÏNA André) ;
- ✓ Aspects épidémiologiques des accidents de la voie publique et de leurs conséquences au Bénin (M. DADDAH Donatien).

A cet effet, cette délégation a visité trois (03) structures belges impliquées dans la sécurité routière. Il s'agit :

- ✓ L'Agence Wallonne pour la Sécurité Routière (AWSR) ;

- ✓ L'association Humanité Inclusion (HI), Ex Handicap International ;
- ✓ L'Institut VIAS, Ex Institut Belge pour la Sécurité Routière (IBRS).

I- DEROULEMENT DE LA MISSION

A- Rencontre avec les acteurs de l'Institut Wallonne pour la Sécurité Routière

La première visite a été effectuée le 25 septembre à l'Agence Wallonne pour la Sécurité Routière à Namur. Dans cette structure, la délégation a été accueillie par : Yves CASTEELS, Directeur Département « Statistiques, analyses et recherches » et Virginie PIROTTE, Directrice Département « Information et Orientation des victimes de la route ».



Les échanges avec ces derniers ont porté sur deux grands points : (1) la problématique des accidents et leur prise en charge en Belgique, et (2) l'organisation structurelle des activités au niveau de l'Agence.

S'agissant du premier point, il faut noter que la Belgique n'est pas épargnée des conséquences néfastes de ce fléau des temps modernes que sont les accidents de la route. Comme le Bénin, sept cent (700) personnes sont tuées en général sur les routes belges par an. Les tuées à 30 jours après l'accident avoisinent 100.

Cependant, très peu de partenaires en sont conscients, ce qui induit des difficultés de mobilisation du financement pour lutter efficacement contre ces accidents. Aussi, Les accidents constituent-ils « un problème négligé » dont la prise en charge au niveau académique nécessite une approche interdisciplinaire.

En matière d'efficacité de la gestion des accidents, la Belgique serait rangée entre le 15^{ème} et le 20^{ème} pays européen. Elle est subdivisée en trois régions (Bruxelles, Wallonie et Flandre), chacune autonome en ce qui concerne l'organisation régionale de politique de sécurité routière sur son territoire. Au niveau national, la Commission Fédérale de Sécurité Routière gère les Conseils Supérieurs Régionaux qui regroupent tous les acteurs de la sécurité routière (la police, les assureurs, les transporteurs, la justice, l'enseignement, la santé, l'environnement, les associations des entreprises, des victimes, des autos écoles, des usagers, etc.). La Commission Fédérale de la Sécurité Routière organise par an deux à trois réunions pour échanger en vue de la planification et de l'évaluation des activités de sécurité routière dans le pays.

En ce qui concerne l'Agence Wallonne pour la Sécurité Routière, elle fait partie du Conseil Supérieur Régional de la Sécurité Routière de la Wallonie. Elle est organisée en quatre (04) départements (« Communication et Sensibilisation », « Informations et Orientation des Victimes de la Route », « Soutien à la Politique Criminelle » et « Statistiques, Analyses et Recherches ») qui concourent tous à la réalisation de ses objectifs que sont :

- la communication en vue de l'éducation, la formation, la sensibilisation des usagers de la route ;
- l'orientation des victimes d'accident dans les procédures administratives et/ou juridiques suite aux accidents (information, conseils, soutien) et l'organisation des interventions des spécialistes dans le cadre de la réparation des préjudices (avocats, psychologues, assureurs, etc.) ;
- la réalisation des études, recherches et analyses pour l'amélioration de la sécurité routière ;
- la participation à la politique de contrôle et de sanction en matière de sécurité routière.

Les interventions des représentants de l'Agence ont fait ressortir quelques bonnes pratiques dans la mise en œuvre de ces actions. Il s'agit, entre autres, de :

- le choix des thèmes de sensibilisation qui intègre en amont, une étude au sein des usagers et prenant en compte la prédisposition au changement de comportement, les normes sociales descriptives, les normes sociales injonctives et le contrôle comportemental persuasif ;
- L'évaluation des campagnes de sensibilisation par des enquêtes de la population
- L'élaboration régulière des communiqués dont les thèmes sont tirés de l'étude du Formulaire d'Analyse des Accidents de la Circulation pour sensibiliser les usagers de la route ;
- La mise en service d'un nombre important de panneaux sur une période importante de l'année pour la sensibilisation des usagers de la route (300 panneaux sur une période de huit mois sur une année).

B- Rencontre avec Humanité Inclusion

Cette visite a eu lieu le mercredi 26 septembre 2018. A cette rencontre, la délégation du Bénin a été reçue par Madame Sandra BOISSEAU, référence technique en éducation inclusive, du fait de l'absence de son collègue Éric REMAC chargé de la Sécurité routière.

En plus de cette dernière, trois autres personnes ont participé au partage et échange d'expériences. Il s'agit de :

- ✓ Mme Laurence GERARD, responsable des partenaires institutionnels ;
- ✓ Mr Eric WEERTS, référent technique en réadaptation et urgences ;
- ✓ Mme BERANGER, doctorante.



Les points essentiels abordés à cette étape sont : la Présentation de Humanité Inclusion (HI) et les activités de sécurité routière menées jusque-là par la structure.

HI est initialement une institution française née en 1982 dans les camps Thaïlandais.

L'organisation belge de HI a été créée en 1986. En 2009, est née la fédération HI, regroupant les huit associations nationales, avec deux plates-formes opérationnelles : une à Lyon et l'autre à Bruxelles.

Cette institution a quatre valeurs que sont : humanité, inclusion, engagement et intégrité. Elle est présente dans 63 pays dans lesquels elle développe 386 projets et utilise 3200 personnels.

Son budget annuel est de 178 millions d'euros. Elle a obtenu en 1987 le prix Nobel de la paix.

Les projets de HI sont regroupés en six grands types :

- ✓ urgences suite à des désastres naturels ;
- ✓ prévention du handicap suite à des guerres, mines et traumatismes, réadaptation et ateliers orthopédiques ;

- ✓ éducation inclusive et insertion socio-économique ;
- ✓ campagne contre les bombes et mines anti-personnel en zone peuplées ;
- ✓ appui aux associations ;
- ✓ et promotion du droit des personnes handicapées.

A la suite de la présentation des activités réalisées par l'association dans le cadre de la sécurité routière, on peut retenir que plusieurs pays africains dont le Bénin ont accueilli des projets de HI. Il s'est agi en général de l'assistance technique à long terme, du développement du plaidoyer, du renforcement institutionnel, des activités de sensibilisation dans les écoles, des enquêtes et recherches, de la formation au secourisme, etc.

Le projet de HI présentement en cours au Bénin couvre la période de 2018 à 2021 et a été lancé en mai 2018. Il vise de façon globale à améliorer la situation des usagers de la route à travers une gestion efficace de la sécurité routière au Bénin.

Ce fut une occasion pour la mission de prendre connaissance du sujet de thèse de Mme Béranger qui porte sur les facteurs influençant la récupération des traumatisés en Irak, au Burundi et en Haïti.

De fructueux échanges nous ont permis de tirer leçon de leurs expériences.

C- Rencontre avec la Société VIAS

La troisième journée de la visite d'échange a été marquée, le jeudi 27 septembre 2018, par une séance de travail avec les responsables de VIAS institut, par le passé, appelé Institut Belge pour la Sécurité Routière (IBSR). Il s'agissait notamment de :

- ✓ Benoit GODART, Responsable à un niveau élevé.
- ✓ Daniels STIJN, Directeur des Recherches ;
- ✓ Kluppels LUDO, Psychologue de Trafic ;
- ✓ Ly KY-THO, Gestionnaire de la qualité ;
- ✓ Asselbergh DIRK VAN, Responsable de laboratoire.



L'institut VIAS est une Association à Responsabilité Limitée, créée depuis 30 ans avec un objectif social. Elle est animée par une équipe multidisciplinaire de 120 personnes constituée de chercheurs académiques, ingénieurs, psychologues, criminologues et autres consultants.

Depuis 02 ans, VIAS Institute a changé de statut pour devenir une structure à gestion autonome avec focus sur le changement de comportement. Ses domaines d'intervention sont :

- ✓ La sécurité routière ;
- ✓ La mobilité ;
- ✓ La circulation ;
- ✓ La santé.

Les partenaires de VIAS Institute sont : Les Etats (Belgique et autres pays), la presse, la police, la justice, les services d'urgence, les entreprises, les institutions de recherche internationales, les usagers de la route, les citoyens etc.

VIAS Institute intervient dans quatre grands domaines : la sécurité routière, la sécurité intégrale, la mobilité et la santé.

- ✚ Dans le domaine de la sécurité routière, plusieurs techniques dont les nouvelles technologies sont mises à contribution pour évaluer le respect de prescription du code routier. Nous pouvons citer : l'utilisatation des « black box » pour le monitoring de la vitesse et des trajets des véhicules. Les drones aussi sont utilisés pour divers monitorages. La sensibilistaion en entreprise et dans la circulation, les audits en entreprise, de même que les audits médicopsychologiques dans le cadre de réhabilitation des personnes ayant commis des infractions graves au code de la route sont autant d'activités menées dans ce domaine.
- ✚ Dans le cadre de la mobilité, des recherches sont en cours pour la prévention des embouteillages en Belgique, la gestion des nouveaux moyens de mobilité individuelle, pour la généralisation des véhicules automatiques (sans conducteur). De même en partenariat avec la société des transports urbains belge STIB un projet de facilitation de la mobillté des handicapés est en cours de mise en oeuvre.
- ✚ Plusieurs autres actions sont menées dans le domaine de la sécurité intégrale. Le 08 octobre 2018 est par exemple retenu comme le « safety day » au cours duquel des workshops seront organisés avec comme terme central est **“la sécurité dans les entreprises ainsi que dans la vie privée implique la sécurité des déplacements”**.
- ✚ Pour ce qui est du domaine de la santé, les monitorings de l'alcool sont réalisés dans cette structure avec le concours de la police surtout en cas d'accident corporel de la circulation.

Il est à noter que cette structure est dotée de plusieurs laboratoires permettant d'évaluer la conformité aux normes ISO 17020 ou ISO 17025 des instruments de mesure des structures agréées pour le contrôle technique des véhicules (homologation) ou pour la certification des produits ou matériels de sécurité routière avant importation. VIAS Institute est qualifiée et équipée pour évaluer la conformité aux normes européennes des casques, des potaux électriques et autres dispositifs de signalisation, des appareils de mesure de l'alcoolémie, des radars (tachographes) etc. Différents alcootests nous ont été présentés à cette séance avec leurs degrés respectifs de fiabilité.

II- LES ACQUIS

Les échanges au cours de ce voyage d'étude ont été très fructueux et enrichissants, aussi bien en terme de partage d'expérience qu'en termes d'idées pour développer l'étude et la recherche sur les accidents de la voie publique au Bénin.

En effet, au cours des différentes séances, les expériences du Bénin ont été au fur et à mesure partagées avec les acteurs rencontrés.

Cette visite a permis, à l'équipe béninoise, de mieux comprendre les approches utilisées pour assurer une prévention efficace des accidents de la voie publique en Belgique. Les bonnes pratiques en matière de gestion de la sécurité routière mises en œuvre par la Belgique pourraient faire école au Bénin. Au nombre de ces dernières nous pouvons citer l'approche de mise en œuvre de la communication avec les usagers, le développement de la promotion de la sécurité routière au sein des entreprises, le contrôle de la mise aux normes des équipements de protection comme le casque et des équipements de contrôles, etc. Certaines de ces approches, peu coûteuses, peuvent être utilisées dans notre contexte.

Dans le rang des participants, les fructueux échanges avec les acteurs ont permis de tirer beaucoup de leçons de leurs expériences. Les discussions ont également tourné autour des méthodologies et outils utilisés pour la réalisation des études.

III- LES SUGGESTIONS

Pour capitaliser les acquis obtenus de cette mission, nous suggérons :

- **A l'endroit des responsables du projet :**

- Maintenir le contact entre le Centre National de Sécurité Routière et les structures telles que l'Agence Wallonne pour la Sécurité Routière et l'Institut VIAS en vue du transfert effectif des bonnes pratiques relevées ;

- **A l'endroit du Centre National de Sécurité Routière :**

- Mettre en place un cadre national de coordination des activités et de

concertations entre les différents acteurs de la sécurité routière au Bénin pour améliorer la performance du sous-secteur ;

- Susciter la mise en place des cadres de concertations et de coordination des activités entre les différents acteurs au niveau régional.

Cotonou, le 17 octobre 2018

Les participants :



Bella DOS SANTHOS HOUNKPE
Doctorante PRD



Donatien DADDAH
Doctorant PRD



Huguette TEDJI
Chef Service Informatique, Statistiques,
Etude et Documentation au Centre National
de Sécurité Routière



André AÏNA
Doctorant PRD